SYNDICAT DES APICULTEURS DE METZ & ENVIRONS

RUCHER ECOLE – 20 route de Flanville – 57645 OGY-MONTOY-FLANVILLE

Courriel : contact@apiculture-metz.fr
Site Internet : https://www.apiculture-metz.fr

Compte rendu
Réunion du comité le 30 juin 2021 à 19h00
Lieu : Rucher Ecole Ogy-Montoy-Flanville

Etat des présences : 11 membres sur 17 (2 membres excusés, 4 membres absents)

MEMBRES DU COMITE D'ADMINISTRATION					
Nom Prénom		**Fonction**	**Présents**	**Excusés**	**Absents**
1	ARUS Olivier	Président	X		
2	CLAUSSET Martine	Vice-Présidente pôle Ecole & Miel		X	
3	PETIT Jean-Claude	Vice-Président pôle Production			X
4	ALTET Olivier	Vice-Président pôle Formation	X		
5	DACQUAY Yan	Vice-Président pôle Partenariats		X	
6	FABISIAK Alain	Trésorier	X		
7	RICHIR Eddie	Secrétaire	X		
8	HOCHARD Roger	Trésorier adjoint	X		
9	ZUCCA Anne-Marie	Secrétaire adjointe	X		
10	DI FANT Bernard	Assesseur			X
11	GAL Philippe	Assesseur	X		
12	KLARA Daniel	Assesseur			X
13	KUKONYA Alexis	Assesseur	X		
14	LAMBINET Francis	Assesseur			X
15	FAVROT Patrick	Assesseur	X		
16	STAEBLER Jean-Yves	Assesseur	X		
17	SPRUNCK René	Assesseur	X		

Ordre du jour :

- Point de situation
  - Rotary Club Hagondange : Œuf de pâques 2021 et sa pépite en or
  - Demande d'attribution d'une ruche au nom de feu Me Isabelle Nemessany
  - Visite de M. François Hollande au Rucher Ecole
  - Partenariat lycée agricole Courcelles Chaussy
  - Avenir du rucher du Saulcy
  - Protocole de prêt de la miellerie
  - Protocole de prêt matériels et ruchette pédagogiques
  - Information cotisation Syndicat
  - Mise en place des listes de discussion CA et CA restreint

- Stagiaires 2022
- Outils informatiques en ligne
- Statut du Syndicat

- Tour de table

Rotary Club Hagondange : Œuf de pâques 2021 et sa pépite en or

Dans le cadre de l'action du Rotary Club d'Hagondange, le Syndicat des apiculteurs de Metz & environs a été désigné bénéficiaire. Un chèque de 3040,00 € a été remis au Président qui s'est engagé à faire planter des haies pour maintenir la biodiversité.

Demande d'attribution d'une ruche au nom de feu Me Isabelle Nemessany

Il y a eu un précédent pour M. Georges Olivier Ptak. La majorité du conseil d'administration a estimé que le rucher école devait être un lieu de vie et que cela n'était pas compatible avec les visites des scolaires.
Le Président a proposé la plantation d'un arbre (Sophora) sans aucune plaque ni inscription.

Visite de M. François Hollande au Rucher Ecole

M. François Hollande a visité le Rucher Ecole le lundi 14 juin après-midi. A cette occasion, une extraction de miel a été réalisé par René Sprunck, Philippe Gall et Roger Hochard. Un article avec des photos sera proposé à « L'abeille de France ».

Partenariat lycée agricole Courcelles Chaussy

Un partenariat doit être mis en place entre le Syndicat et le lycée agricole afin de permettre des prestations de plantation de haies en échange de l'utilisation de la miellerie. (Protocole en cours de rédaction par Yann Dacquay)

Avenir du rucher du Saulcy

L'emplacement du rucher du Saulcy doit être rendu pour la fin de cette année afin de permettre l'extension d'installation sportive pour l'Université de Lorraine. Le Président du Syndicat a adressé un courrier avec AR au Président de l'Université de Lorraine en vue d'obtenir un autre emplacement sur le site.
Le Syndicat est dans l'attente d'une réponse.

Protocole de prêt de la miellerie

Le Président a exposé les décisions prises en conseil d'administration restreint. (CF compte rendu du conseil d'administration restreint du 21 mai 2021).
Le secrétaire présente la demande en ligne du prêt de la miellerie :

- Permet à chaque adhérent de connaître les conditions d'utilisation de la miellerie (transparence) ;
- Rappelle les règles d'utilisation ;
- Fournit un moyen simple et rapide de connaître la disponibilité et de faire une demande de réservation.

Protocole de prêt matériels et ruchette pédagogiques

Le Président a exposé les décisions prises en conseil d'administration restreint. (CF compte rendu du conseil d'administration restreint du 21 mai 2021).
Le secrétaire présente la demande en ligne de prêt de matériels et ruchette pédagogiques :

- Permet à chaque adhérent de connaître la liste du matériel pédagogique qu'il peut emprunter au Syndicat pour faire des animations ;
- Rappelle les règles d'emprunt et de réintégration, tout particulièrement pour les ruchettes pédagogiques ;
- Informe sur la disponibilité du matériel aux dates souhaitées ;
- Fournit un moyen simple et rapide de faire la demande et autorise une réponse rapide.

Information cotisation Syndicat

Le secrétaire rappelle la ventilation de la cotisation annuelle au Syndicat :

Montant de la cotisation	**50,00 €**	
Cotisation Fédération & revue apicole	31,00 €	(12,00 € + 19,00 €)
GDSA	13,00 €	
Affranchissement (2 courriers/an)	2,12 €	
Restant pour le Syndicat	**3 ,88 €**	

Assurance rucher (dont RC) : 233,00 €/an
Box Internet + Tél. : 371,88 €/an
Hébergement site Internet : 43,20 €/an

Soit un total de 648,08 €/an (2,666 €/an/adhérent)

Il reste donc 1,22 €/an/adhérent si on ne compte pas les enveloppes, le papier, le toner et l'usure de l'imprimante.

Mise en place des listes de discussion CA et CA restreint

Le secrétaire fait le point sur l'utilisation des listes de discussion :
Il s'agit d'une adresse mail unique desservant toutes les personnes inscrites à cette liste.
Intérêt :

- Une seule adresse à renseigner pour écrire à la liste ;
- Evite les oublis, les erreurs ;
- Permet de garder l'anonymat des adresses mail (RGPD).

Une liste de discussion sera utilisée l'année prochaine pour les stagiaires 2022

Stagiaires 2022

48 demandes de formation exprimées entre le 19 janvier 2019 et le 14 mai 2021, représentant potentiellement entre 54 et 57 stagiaires (couple, parent/enfant, etc.).

Chacun d'entre eux ont été contactés au moins à trois reprises par mail.

Au final, 32 inscriptions à la demi-journée de découverte dont 5 nouvelles inscriptions intervenues depuis le 25 mai 2021 directement à partir du formulaire en ligne sur le site.

Outils informatiques en ligne

Les stagiaires 2022, bénéficieront d'une présentation des outils informatiques qui seront utilisés au cours de l'année afin de s'assurer de leurs bonnes maîtrises et de la prise en compte des éventuelles difficultés.

Statut du Syndicat

Les statuts du Syndicat ont été déposés le 17 novembre 1945 à la mairie de Metz. Le statut de « Syndicat » n'est plus en adéquation avec les activités actuelles. Il est envisagé de modifier celui-ci pour un statut d'association plus adapté à la situation. Le recours à un conseil juridique sera certainement nécessaire afin de s'assurer du bon déroulement de cette démarche.

Tour de table

M. Patrick Favrot demande la conduite à tenir pour l'achat de matériels apicole et les inventaires.

Me Anne-Marie Zucca propose la fabrication de feuille de cire gaufrée à partir de la cire d'opercule récoltée au rucher école.

A 21h30, le président déclare la réunion terminée.